

## Sommaire

Hommage	2
Communiqué	3
Economie	4
Carrières	10
Action sociale	12
Vie fédérale	16
Histoire sociale	18

### FO. - FINANCES INFORMATIONS

FINANCES-INFORMATIONS  
Publication de la Fédération des Finances-FO  
Notre site internet : [www.financesfo.fr](http://www.financesfo.fr)  
adresse e-mail : [fo-finances@orange.fr](mailto:fo-finances@orange.fr)  
Administration et Rédaction :  
46, rue des Petites-Écuries 75010 Paris  
Tél. : 01.42.46.75.20  
Directeur de la publication : Philippe GRASSET  
N° Commission Paritaire 0913 5 06604  
Crédit photos : Fédération des Finances,  
Michel MONTEIL, FO Hebdo  
Couverture : Fédération Finances - Cad  
Conception et impression :  
Chevillon Imprimeur 89100 Sens  
Photos-dessins : FO Finances  
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués



## Edito

### Un vote pour la liberté et l'indépendance syndicale

Le 4 décembre, les 145 000 agents des ministères économiques et financiers sont invités à élire leurs représentants dans les instances de dialogue social (CAP, CCP, CT).

Ce jour-là, un électeur pourra être amené à glisser jusqu'à cinq bulletins pour des scrutins différents.

Pourtant seule l'élection au Comité Technique Ministériel déterminera, la représentativité des fédérations syndicales, mais aussi la répartition des droits syndicaux. C'est dire l'enjeu majeur de ce scrutin pour le syndicalisme libre et indépendant que seule Force Ouvrière représente.

Dans cette période de crise économique, sociale et démocratique, telle que nous la traversons, l'indépendance syndicale se doit d'être un principe intangible.

A Force Ouvrière, au-delà des mots ce sont des actes, et le premier d'entre eux est de ne jamais appeler à voter pour tel ou tel candidat dans un scrutin politique. En pratiquant de la sorte, nos revendications restent libres.

Ces trois dernières années, Bercy a encore été au centre de bien des débats, mais pas toujours pour la bonne cause.

Pour autant, les changements d'interlocuteurs n'ont jamais fait dévier les représentants Force Ouvrière de leur mandat : la priorité exclusive donnée aux intérêts collectifs et particuliers des personnels.

Ce fut le cas dans les mois précédents chaque exercice budgétaire, même si les résultats peuvent paraître contrastés, en particulier sur l'emploi, mais ils doivent être aussi mesurés à l'aune de l'environnement subi.

Peut-on réellement se satisfaire, de l'abrogation du jour de carence, du maintien des crédits de l'action sociale et de la santé au travail, des plans de promotions internes à un niveau que bien des ministères nous envie, des avancées majeures sur le dossier de l'amiante ?

Alors que dans le même temps, des menaces graves subsistent pour l'avenir de notre Statut, pour une présence du service public économique, financier et industriel sur l'ensemble du territoire, sur la pérennité de certains services et certaines missions, sur les conditions de travail, sur les déroulements de carrière et bien entendu sur les rémunérations.

Les candidats Force Ouvrière qui se présentent aux suffrages des élections professionnelles, ce 4 décembre, partagent tous la volonté de porter ces revendications et d'être les ardents défenseurs des agents de l'ensemble des directions des ministères économiques et financiers.

**Voter Force Ouvrière le 4 décembre, c'est allier la liberté, l'indépendance et la détermination!**

**Avec FO, priorité aux agents!**

Philippe Grasset  
Secrétaire Général  
Paris, le 29 Septembre 2014